



Colloque annuel de l'OAQ

40 professionnels et élus se penchent sur l'avenir des ensembles et paysages patrimoniaux du Québec

Montréal, le 13 novembre 2020 – L'Ordre des architectes du Québec (OAQ) tiendra le colloque « Quel avenir pour les ensembles et paysages patrimoniaux ? » du 16 au 19 novembre prochains. Ce colloque coïncide avec une actualité foisonnante en matière de patrimoine au Québec.

Fruit d'une riche collaboration entre l'OAQ et l'Association des architectes paysagistes du Québec (AAPQ), cet événement multidisciplinaire, réparti sur quatre matinées thématiques, sera l'occasion de profiter des regards croisés d'experts qui aborderont le patrimoine sous les angles de la gouvernance, du renouvellement des usages et du maintien des valeurs patrimoniales. Il sera également question de patrimoine moderne. Quelque 40 professionnels de profils divers et provenant d'un peu partout au Québec présenteront des études de cas et participeront à des tables rondes animées par Marc-André Carignan, chroniqueur en matière de développement urbain, d'affaires municipales et d'architecture.

« Notre patrimoine construit, c'est plus qu'un bâtiment déposé quelque part avec ses caractéristiques propres et sa seule justification historique. C'est le sens que ce bâtiment prend par le contexte dans lequel il s'inscrit, et le sens qu'il donne à ce contexte, ce paysage, auquel il participe. Ce colloque propose un dialogue interdisciplinaire pour réfléchir aux meilleurs moyens de construire tout en préservant, voire en enrichissant, l'harmonie de ces ensembles qui teignent notre identité collective », a affirmé le président de l'OAQ, Pierre Corriveau.

« L'approche collégiale entourant notre réflexion sur les ensembles et paysages patrimoniaux démontre bien l'importance de recourir à diverses disciplines afin d'accroître notre connaissance des paysages d'intérêt patrimonial. Cependant, contrairement à ce qui se fait en Europe et dans certains états américains, force est de constater qu'il n'existe aucun cadre législatif solide au Québec dédié à la notions de paysage : un pas reste à franchir », a rappelé la présidente de l'AAPQ, Isabelle Giasson.

Rappelons que la ministre de la Culture et des Communications, Nathalie Roy, a récemment déposé le projet de loi n° 69, *Loi modifiant la Loi sur le patrimoine culturel et d'autres dispositions législatives*. L'OAQ en étudie actuellement les dispositions, en gardant à l'esprit les recommandations émises récemment par le Vérificateur général du Québec concernant la sauvegarde et la préservation du patrimoine immobilier. Ce projet de loi permettra de nourrir les échanges et les discussions des experts présents au colloque.

- [Programme et inscriptions](#)
- [Accès à la conférence publique gratuite « L'évolution du paysage québécois vue du ciel » du photographe Pierre Lahoud \(17 novembre à 11h30\)](#)

Le président de l'Ordre des architectes du Québec est disponible pour des entrevues.

À propos de l'Ordre des architectes du Québec

L'Ordre des architectes du Québec est un ordre professionnel dont la mission est d'assurer la protection du public. À cette fin, il contrôle l'accès à la profession d'architecte et en régit l'exercice au Québec. Dans le cadre de son mandat, l'Ordre s'intéresse à toute question d'intérêt pour la profession ou de nature à influencer sur la qualité de l'architecture et du cadre bâti. L'OAQ compte à ce jour plus de 4200 membres et plus de 1200 stagiaires en architecture.